



**Formulaire de participation «Prix Vélo Infrastructure 2016»**

Autorité, organisation : Ville de Bulle, Conseil Communal

Adresse : Grand-Rue 7, 1630 bulle

Personne de contact : Monsieur Cédric Jungo, Département technique

Téléphone, e-mail : 026 919 18 40, cedric.jungo@commune.bulle.ch

Titre du projet : **Plan d'action vélo**

Annexes:

1. Rapport d'audit Bypad sur la politique cyclable communale
2. Programme d'action 2015-2015 (calendrier)
3. Résultats synthétiques du sondage
4. Infrastructures mises en place / envisagées (7 photos)
5. VELOguide (3 photos)
6. Revue de presse (3 articles)

Lieu et date Bulle, le 26 février 2016

Signature



En signant le présent formulaire, les candidats déclarent accepter les conditions de participation. Ils attestent que toutes les indications fournies sont conformes à la vérité et autorisent PRO VELO Suisse à en vérifier l'authenticité et à publier les documents relevant des projets primés sur le site Internet, dans les rapports et dans le cadre du travail médiatique.

Veuillez envoyer le présent formulaire et les documents requis **au plus tard le 29 février 2016** (délai prolongé) à: PRO VELO Suisse, Birkenweg 61, Postfach, 3001 Bern, [info@prixvelo.ch](mailto:info@prixvelo.ch).

## 1 Situation initiale

Bulle (FR), 20'000 habitants :

- Moins de 2% de la distance parcourue chaque jour par un Bullois l'est à vélo (= distance de 600 mètres<sup>1</sup>)
- Presque 37% des ménages ne possèdent aucun vélo à la maison (Suisse 31%). Par contre, 44% possèdent deux voitures ou plus (Suisse 30%).

Malgré la route de contournement créée en 2009, le trafic motorisé recommence à étouffer le centre-ville. Les autorités bulloises ont donc décidé de consacrer roi le vélo.

### 1.1 Projet

En 2014, un audit est réalisé (en collaboration avec des politiciens, techniciens et utilisateurs du vélo bullois) dans le but d'améliorer la politique cyclable menée dans la commune. La Ville de Bulle obtient la certification Bypad<sup>2</sup>. Les résultats de l'audit montrent que la promotion du vélo y est trop focalisée sur les infrastructures, et que le vélo n'est pas considéré comme véritable instrument de politique des transports (voir annexe 1). Un « **plan d'action vélo** » a donc été défini, proposant d'agir en parallèle sur différents domaines pour renforcer l'effet de la politique menée :



(voir annexe 2)

## 2 Approche/réalisation/calendrier

### 2.1 Méthode

Le plan d'action est pluriannuel, considérant que trois ans sont un minimum pour réussir à renforcer la place du vélo dans la commune. Il est construit selon les principes suivants :

- l'amélioration continue des infrastructures est considérée comme une condition de base indispensable pour rendre la pratique du vélo sûre et confortable
- elle ne suffit toutefois pas en soi à déclencher un changement de comportement
- des mesures d'information et de facilitation au changement sont un complément indispensable.

La stratégie d'action poursuivie est de

1/ mieux connaître la situation de départ, afin de...

2/ pouvoir proposer des mesures ciblées,

3/ la communication étant une tâche à effectuer en continu.

### 2.2 Concept/solution/mise en pratique

Les mesures du plan d'action sont présentées aux pages suivantes :

---

<sup>1</sup> Suisse 800 m

Source : Résultats du microrecensement 2010 sur le comportement de la population fribourgeoise en matière de transports

<sup>2</sup> Villes suisses certifiées Bypad : Bâle, Zürich, Genève, Lausanne ... et Bulle !

**2015 « Créer les bases, ouvrir le dialogue »**

(Mesures réalisées)

- Création d'une « **Commission vélo** » du Conseil Communal (voir point 4 ci-dessous)
- Conduite d'un **sondage auprès de la population bulloise** (habitants et travailleurs) 400 participants (voir annexe 3)  
*Objectifs : connaître les besoins des usagers et les freins à l'usage du vélo, identifier les points noirs du réseau, ouvrir une fenêtre de dialogue entre les autorités et la population autour du vélo*

- Réalisation d'**aménagement cyclables** (en partie démarrée en 2014):

- Aménagement de <b>pistes cyclables</b> en site propre	Route de Fribourg, Route de la Ronclina (accès cycle d'orientation), Chemin des Crêts
- Aménagement de <b>bandes cyclables</b> surélevées	Route de Riaz, Route de l'Intyamon, Rue des Usiniers
- Mise en place de <b>trottoirs autorisés aux vélos</b>	Rue de la Condémine, Rue de l'Ancien-Comté, Rue Pierre-Nicolas-Chenau
- Mise en place de <b>contresens cyclables</b>	Rue de la Sionge, Rue Victor-Tissot
- Mise en place de <b>150 supports à vélos</b> dans toute la Ville	

*Objectifs : sécuriser les itinéraires cyclables, les rendre plus directs, mieux connectés, plus confortables ; améliorer le confort et la sécurité des vélos stationnés* (voir annexe 4)

- Production d'une **carte des itinéraires cyclables** VELOguide (voir annexe 5) 15'000 exemplaires distribués à tous les ménages, aux entreprises, aux guichets communaux importants (Office du tourisme) et aux nouveaux habitants ; projet d'utilisation du VELOguide comme support pédagogique (apprendre à lire une carte et s'orienter sur le terrain à vélo).  
*Objectifs : faire connaître le réseau cyclable, valoriser les améliorations cyclables réalisées par la Commune*

- **Mesures de communication :**

- Création d'une <b>page internet</b> dédiée au vélo et actualisée régulièrement ( <a href="http://www.bulle.ch/velo">www.bulle.ch/velo</a> )
- Parution d' <b>articles</b> sur le vélo dans chaque bulletin communal
- <b>Travail médias</b> (envoi de deux communiqués de presse, avec parution d'articles dans la presse locale) (voir annexe 6)

*Objectif : donner une visibilité au vélo grâce aux médias*

- **Mesures d'accompagnement:**

- Soutien financier et logistique au <b>processus participatif autour du projet de voie verte</b> , initié par l'Association Influ&sens (la première à l'échelle du canton de Fribourg !) 73 participants au sondage et à l'atelier
- Soutien à l'action <b>Bike to Work</b> La mobilisation interne à l'administration communale et aux enseignants n'a malheureusement pas débouché sur la constitution d'équipes en 2015. 20 équipes et 5 entreprises bulloises ont toutefois participé à l'action.
- Organisation d'une <b>action « mois de la mobilité douce »</b> dans le cercle scolaire Bulle-Morlon en septembre 2000 écoliers concernés. 72% sont allés au moins 1x par jour à pied / vélo / trottinette à l'école pendant cette période.

- Soutien financier au <b>Défi vélo</b> (le Collège du Sud a remporté le Prix établissement 2015 – 16 classes participantes)
- Soutien à la <b>bourse aux vélos</b> (logistique + communication) (une centaine de vélos vendus en moyenne chaque année)

Objectifs : familiariser la population avec la pratique du vélo, faciliter sa remise en selle

### 2016 « Améliorer, en faire parler »

(Mesures validées par le Conseil Communal, financement tout ou partie assuré)

#### - Aménagements cyclables :

- Amélioration du <b>stationnement</b> vélo à 10 points stratégiques	Centre-ville, Musée Gruérien, Bibliothèque, piscine, etc.
- Analyse et résolution de <b>15 points noirs</b>	(en cours d'identification)
- Etude d'avant-projet pour la réalisation d'une <b>vélostation</b>	Gare

#### - Mesures de communication

Publication de trois **articles dans le Journal Communal** : « Point sur le plan d'action vélo », « Bien rouler à vélo ! » (rappel des règles de sécurité et comportements à adopter dans le trafic), carte « Où garer mon vélo ? »

#### - Mesures d'accompagnement :

- Re conduite des actions menées en 2015
- Mise en place d'un <b>cours de conduite</b> destiné aux enfants

### 2017 « Persévérer »

(Mesures pressenties)

#### - Aménagements cyclables :

- Focus sur la <b>signalétique</b> (marquages au sol, balisage, panneaux de circulation)
- Poursuite de la <b>résolution des points faibles</b> cyclables
- Poursuite de l'amélioration du <b>stationnement</b> vélo

#### - Mesures d'accompagnement

- Mise en place d'un <b>système de monitoring</b> pour mesurer l'utilisation du vélo et son évolution
- Etude d'avant-projet pour un <b>service de livraison des courses à domicile et à vélo</b>
- Réflexions sur la mise en place d'un <b>taxi-vélo</b>

#### - Mesures de communication

- Elaboration d'une <b>fiche de recommandation</b> « stationnement vélo », à l'intention des acteurs privés (améliorer la qualité des équipements sur domaine privé)
- Mise en place d'une « <b>journée du vélo</b> », avec stands et animation

## 2.3 Calendrier

Juillet 2014 :	Conduite de l'audit Bypad
Novembre 2014 :	Constitution de la Commission vélos Prise de connaissance des résultats de l'audit
Janvier 2015 :	Démarrage des travaux de mise en œuvre du plan d'action
2015-2018	Réalisation des mesures (voir annexe 2)

### 3 Financement

La réalisation des mesures du plan d'action vélo est financée par un budget annuel de 50'000 CHF. Font exception les aménagements cyclables, dont le financement est assuré séparément par les comptes d'investissement.

Montant approximatif investi en 2015 pour des mesures mobilité douce intégrées dans des projets routiers ou urbanistiques de plus grande envergure : 500'000 CHF

Crédits d'investissement liées à la mobilité douce votés:

- Aménagement de liaisons de mobilité douce prioritaires du projet d'agglomération et sécurisation des cheminements scolaires	2'660'000.-
- Aménagement d'une voie de mobilité douce, Secteur rue du Moulin – Rue Pierre-Ardieu	580'000.-
- Aménagement de places de stationnement pour vélos	330'000.-

### 4 Organisation/implication des personnes concernées

#### Commission vélos :

Mission : mise en place du plan d'action

Composée de :

- 3 Conseillers Communaux (travaux et équipements + finances + social/jeunesse)
- 1 représentant du groupe de défense des intérêts des cyclistes
- 2 techniciens communaux (ingénieur communal, coordinateur des sports)
- 1 technicien cantonal (Ponts et Chaussée)
- 1 représentant de la population, membre de la Commission d'aménagement
- 1 expert externe (Büro für Mobilität AG)

Siège 4x / année, prépare les décisions à l'intention du Conseil Communal

### 5 Communication

La communication fait partie intégrante du plan d'action (voir point 2.2 ci-dessus)

### 6 Efficacité obtenue

- Effet en termes d'utilisation du vélo pas (encore) quantifiable
- Sécurisation améliorée grâce à la résolution progressive des points noirs, attractivité accrue par le développement de places de stationnement de qualité et en quantité suffisante.
- Visibilité renforcée du vélo grâce à des mesures de communication répétées
- Ouverture d'un dialogue entre la population et ses autorités autour du thème du vélo

Bulle, le 26 février 2016